CYRIL DUBOURG
ECOFOR

# *Les Règles de l'Art de la mise en œuvre de l'isolation en sous-face de plancher bas*

**DURÉE : 1 jour (7 heures)**
**09h00 - 12h30 13h30 - 17h00**

**PUBLIC VISE**
Chefs d'entreprises, artisans, compagnons, conjoints collaborateurs, salarié d'entreprises, conducteurs de travaux, chefs d'équipes

**EFFECTIF**
Maximum 12 participants

**PRÉ-REQUIS**
Être un professionnel du bâtiment expérimenté, être titulaire d'une qualification RGE ou en cours d'acquisition dans l'activité isolation des planchers bas. Savoir lire et écrire le français. Disposer d'une adresse mail.

**NATURE DE LA FORMATION**
Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

**MODALITES PEDAGOGIQUES**
Exposé, étude de cas

**MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES**
Support papier ou numérique

**MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI**
La signature des feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.
La fiche d'évaluation de la formation complétée par chaque stagiaire permettra la mesure de la satisfaction.
Les acquis de la formation seront évalués pendant et en fin de formation sous forme d'études de cas, mises en situation, test.
La formation est sanctionnée par la délivrance d'une attestation de formation conforme aux dispositions de l'article L.6353-1 dernier alinéa du Code du Travail.

**PROFIL FORMATEUR**
Formateur expert en rénovation énergétique, Auditeur RGE pour QUALIBAT
Référent technique : Cyril DUBOURG
Référent pédagogique : Cyril DUBOURG

**EQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE**
Matériel de prise de note (Bloc-note, stylo…)
EPI non requis pour cette formation

**ACCESSIBILITE**
Nous contacter.
Référent handicap : Cyril DUBOURG

**À PRÉVOIR / À NOTER**
Possibilité de réaliser cette formation en INTRA ENTREPRISE

## OBJECTIFS

***Cette formation permet aux professionnels du bâtiment d'être capables de :***

- Identifier et mettre en œuvre les règles de l'art applicables auxtechniques d'isolation en sous-face de plancher bas.
- Appliquer le contexte réglementaire, les critères techniques et matériaux utilisés.
- Identifier les points de contrôle de l'audit QUALIBAT selon les grilles de contrôle des qualifications isolation en sous-face de plancher bas

## PROGRAMME

***QCM d'évaluation initial***

***Rappel du contexte lié à la transition énergétique***

- Les objectifs à atteindre
- La Réglementation Thermique dans l'Existant (RT EX)
- L'obligation d'isolation

***Diagnostics et environnement des travaux***

- Ventilation/isolation/étanchéité à l'air
- La réglementation incendie
- Choix des matériaux
- Identifier et mettre en œuvre les règles de l'art applicables à la pose des isolants (DTU,CPT, RAGE…)
- Savoir identifier et hiérarchiser les différents documents techniques applicables (Règlementation, DTU, AT, CPT, RAGE…)
- Le diagnostic du support et traitement des points singuliers
- Les prescriptions de mise en œuvre
- Les différentes techniques à disposition
- Les spécificités de mise en œuvre des différents produits les plus fréquemment utilisés

***Aides à la rénovation énergétique et audit RGE***

- Les différents dispositifs d'aides (TVA, MPR, ECO PTZ, CEE…)
- Exemple de rédaction de devis/facture en isolation de plancher bas (obligations réglementaires, critères techniques liées aux aides, TVA…)
- Les points de contrôle de l'audit QUALIBAT en isolation de planchers bas

***QCM d'évaluation final***

***Version V2 du 23/02/23***